



## Des affiches sur le zona financées par la pharma

**PUBLICITÉ DÉGUISEE** La firme GSK a lancé une campagne d'information sur le zona dans les rues de Suisse ainsi qu'à la télévision. Or, elle vient de commercialiser un vaccin contre cette maladie. Le conflit d'intérêts est flagrant. *Sandra Porchet*

Les affiches montrent un homme ou une femme, avec une effroyable tache rouge au visage. Le texte: «Ma vie était parfaite, jusqu'à ce que j'attrape le zona» et un renvoi au site internet «1sur3» – le zona toucherait une personne sur trois selon les chiffres avancés. Sur la page d'accueil, un lien vers «lass-dich-impfen.ch» (*fais-toi vacciner, ndlr*).

Ce site, tout comme 1sur3, appartient au groupe pharmaceutique GlaxoSmithKlein (GSK), qui vient de commercialiser un vaccin contre le zona. Ce vaccin a été autorisé par Swissmedic en octobre 2021 et, depuis février dernier, il est pris en charge par l'assurance de base sous réserve de la franchise. Les deux doses coûtent 350 fr.

Une entreprise pharmaceutique qui informe sur une maladie pour laquelle elle propose un vaccin? Le conflit d'intérêts est flagrant. Il suffit de consulter la page de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) consacrée au zona pour voir que la statistique de 1 sur 3 est alarmiste. En effet, l'OFSP parle de 20%, soit une personne sur cinq, victime d'un zona.

Pour Mélanie Levy, professeure de droit à l'Université de Neuchâtel, il ne s'agit pas d'une simple campagne d'information car un lien renvoie au site des vaccins de GSK et le nom du vaccin est mentionné. La législation suisse interdit les publicités pour des médicaments sou-



mis à ordonnance ou pris en charge par l'assurance de base. Tout comme il est interdit d'utiliser des images alarmistes.

GSK insiste sur le fait qu'il s'agit d'une campagne de sensibilisation et qu'un référencement correct est obligatoire. L'entreprise explique que le chiffre de 30% de personnes touchées provient d'une étude allemande, qui serait plus représentative. Et affirme avoir présenté sa campagne à l'OFSP avant de la lancer. Or, il n'est pas du ressort de l'OFSP d'évaluer les campagnes, mais à Swissmedic.

L'Institut suisse des produits thérapeutiques a ouvert une enquête. S'il est avéré que la campagne ne respecte pas les dispositions légales, elle peut être stoppée, voire même faire l'objet d'une plainte pénale.

«—————*En détail*—————»

## A savoir sur le zona et son vaccin

Après une infection de varicelle, les virus dorment dans le corps. Lorsque le système immunitaire est affaibli, ces virus (herpès zoster) peuvent se réveiller et causer un zona, une éruption cutanée très douloureuse.

**La plupart du temps, le zona apparaît sur l'abdomen ou le dos.** Plus rarement, il survient au visage. S'il touche l'œil, cela peut avoir des conséquences graves. **Il se traite à l'aide d'antiviraux et disparaît généralement après quelques semaines.** Dans un nombre minoritaire de cas, il peut causer des douleurs à long terme.

Le risque d'être touché par un zona augmente avec l'âge. L'OFSP recommande la vaccination à partir de 65 ans. Avant cet âge, la vaccination s'adresse aux personnes dont le système immunitaire est affaibli par une maladie ou un traitement. Selon un article de notre partenaire *Gesundheittipp*, le nouveau vaccin présente des effets secondaires avérés. Il n'est pas établi si le vaccin est bénéfique pour les personnes qui ont déjà eu la maladie.